

IL ÉTAIT UNE FOIS

COUP DE FORCE COLONIALISTE EN

IL ÉTAIT UNE FOIS

TUNISIE



Moins de deux ans après avoir amorcé un tournant vers l'indépendance du pays, la France déporte, le **26 mars 1952**, des membres du gouvernement tunisien. Mais cet acte, précédé et suivi d'une féroce répression des mouvements nationaliste et communiste, va unir le peuple dans la lutte vers l'émancipation.



Après l'arrêt des négociations avec la France, les Tunisiens descendent de nombreuses fois dans la rue. La réponse française est très violente.



L Le 26 mars 1952, à 6 heures du matin, quatre ministres du gouvernement tunisien dirigé par M'hamed Chenik, Mohamed Ben Salem, Mahmoud Matéri, Mohamed-Salah Mzali et le chef du gouvernement lui-même, sont embarqués de force dans un petit avion militaire vers une région désertique en plein territoire militaire du Sud tunisien, où ils sont retenus dans un borj (fortin) délabré dit Borj Philbert (1). C'est ainsi qu'un coup d'arrêt est officiellement donné au sort des « négociations » avec le mouvement national tunisien et aux espoirs soulevés par le discours du ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, à Thionville, en juin 1950, dans lequel il avait déclaré que « le nouveau résident, Louis Périllier, aura pour mission de conduire la Tunisie vers l'indépendance ». Des propos perçus comme l'amorce d'un tournant par rapport à la politique suivie depuis la libération de Tunis par les forces alliées en mai 1943. Une « libération » qui s'était traduite, pour les Tunisiens, par un désir de revanche des forces coloniales, accusant tous les nationalistes de collaboration avec l'« ennemi nazi ». Et surtout par la destitution le 15 mai 1943 du bey de Tunis, Moncef, qui avait tenté de dépasser les limites dans lesquelles les pouvoirs du bey étaient tenus depuis l'établissement du protectorat français en 1881 : se contenter de signer les décrets et lois préparés par le résident général de France en Tunisie. Ces marques d'autonomie l'avaient rendu très populaire, chose impardonnable pour les autorités coloniales, qui l'ont alors remplacé par Lamine Bey, jugé plus « docile ».

Dans la foulée de la déclaration de Schuman en juin 1950, un gouvernement tunisien a été formé en août 1950, avec, pour la première fois, la participation du parti nationaliste Néo-Destour (fondé en 1934 par Bourguiba et ses compagnons) et dont le secrétaire général, Salah Ben Youssef, va occuper le poste de ministre de la Justice. Cependant, l'expérience tourne court. Les discussions menées à Paris en octobre et novembre 1951 piétinent. Le gouvernement français finit par répondre, le 15 décembre 1951, par une fin de non-recevoir. Le torchon brûle désormais entre les nationalistes et les autorités françaises et une répression coloniale massive va à nouveau être déclenchée, qui se prolongera jusqu'en 1955.

Comme à chaque fois qu'elle décide de changer de politique, la France change de résident général en Tunisie. Le 13 janvier 1952, le nouveau résident



AFP



AFP

En 1950, Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères, ouvre la voie à l'indépendance de la Tunisie. En 1951, les négociations débutent (en bas à gauche la délégation tunisienne), mais la France fait rapidement volte-face. Lamine Bey (ci-contre), installé par la France s'avérera moins docile que prévu.



AFP



HABIB KAZDAGHLI

Après les manifestations pour l'indépendance qui éclatent à Bizerte le 17 janvier 1952, le leader du parti nationaliste, le Néo-Destour, Habib Bourguiba est arrêté et les dirigeants communistes (ci-dessus) déportés dans l'Extrême-Sud du pays.

général, Jean de Hautecloque, annonce la couleur : il arrive sur un bateau de guerre et déclare que « la France ne discutera pas avec ceux qui veulent jeter les Français à la mer ».

Afin d'éviter une interdiction de sortie du territoire, deux ministres du gouvernement Chenik, Ben Youssef et Badra, s'envolent pour Paris le 15 janvier pour déposer une plainte au Conseil de sécurité de l'ONU. Malgré toutes les pressions exercées sur lui, le bey de Tunis refuse de les rappeler et de retirer la plainte. Pendant ce temps, les événements se précipitent. Les manifestations organisées à Bizerte le 17 janvier

et à Ferryville sont durement réprimées : quatre morts et une centaine de blessés. Pour empêcher la tenue d'un congrès du Néo-Destour, les autorités coloniales procèdent, le 18 janvier, au bouclage de Tunis et à l'arrestation d'Habib Bourguiba et de Mongi Slim, placés en résidence surveillée à Tabarka. Le même jour, plusieurs autres dirigeants néo-destouriens ainsi que les principaux dirigeants communistes sont arrêtés. « L'Avenir de la Tunisie », journal communiste, publie le 19 janvier 1952 un communiqué du Parti communiste tunisien (PCT) daté de la veille qui précise : « Des dirigeants du Parti communiste tunisien tels Mohamed

Ennafaï, Maurice Nisard, Mohamed Jrad, secrétaires du parti, Khémaïes Kaabi, membre du bureau politique, Jacques Bellaïche, membre du comité central, les dirigeants du Néo-Destour, maîtres Habib et Mongi Slim, Hédi Nouira ainsi que le D^r Sliman Ben Sliman, président du Comité tunisien pour la paix et la liberté, ont été arrêtés (et) embarqués à destination des camps de concentration de l'Extrême-Sud tunisien ».

À la suite de ces arrestations, l'agitation gagne tout le pays. La répression est quotidienne : cinq morts à Nabeul, deux à Hammamet, des dizaines de blessés. Le 22 janvier, à Sousse, dix morts et des centaines de blessés ; le colonel Durand, commandant de la base, est tué. Le pays s'embrase, on ne compte plus le nombre de victimes.

Les autorités coloniales exercent une répression très violente pour mettre fin aux manifestations et aux actes de sabotage d'une population déterminée à mettre à bas le système colonial. La campagne de ratissage du cap Bon est la plus féroce. Le général Garbay, commandant supérieur des troupes de Tunisie, bien connu pour ses exactions contre le peuple malgache en 1947, dirige lui-même une opération punitive, présentée comme une réponse aux attaques des manifestants contre les postes de police et de gendarmerie du 22 au 27 janvier. Il mobilise à partir du 28 janvier une unité d'infanterie, quatre unités de la Légion étrangère et trois unités de parachutistes, qu'il lance contre les bourgs de la région. Les rapports d'enquête menés par plusieurs commissions indépendantes dépêchées sur les lieux après la fin de l'opération sont accablants : le « ratissage du cap Bon dure pendant cinq jours durant lesquels la région fut le théâtre d'incendies, de dynamitage de maisons, de pillage, de viols, d'exécutions sommaires, y compris de nourrissons (2) ».

Le journal « l'Humanité » s'engage aux côtés des internés dans les camps du Sud tunisien. Ainsi, dans sa lettre datée du 2 février 1952, le dirigeant communiste Mohamed Ennafaï écrit du camp de Remada à sa femme : « "L'Humanité" nous a fourni d'amples nouvelles. Nous avons pu mesurer l'importance considérable du soutien qu'accordent à notre peuple la classe ouvrière de France et son grand parti (qui) ne peut que raffermir notre confiance dans l'issue victorieuse de la lutte de nos deux peuples face à l'ennemi commun, l'impérialisme français. C'est à (sa) lecture (...) que nous est apparu le véritable visage de la France (...), la France des Raymond Dien et des Henri Martin, héros de la lutte contre la sale guerre du Vietnam. Quelle différence avec »



Les arrestations mettent le feu aux poudres. La répression de nouvelles manifestations fait plusieurs morts. Fin janvier, le cap Bon (ci-dessus) connaît un véritable ratisage. Pillages, viols, exécutions sommaires... durent cinq jours.

» les bavardages “socialistes” ! Quelle différence avec toute cette meute impérialiste déchaînée ! (3) »

Le coup de force du 26 mars 1952 illustre un raidissement de la politique coloniale. Son objectif immédiat est d’isoler totalement le bey de Tunis en le séparant de ses ministres pour le rendre plus « docile ». Mais, ce faisant, le colonialisme français a uni le peuple tunisien autour de ses dirigeants internés. Mohamed Ennafaa écrit dans une lettre du 30 mars 1952 : « Ainsi donc le gouvernement français a complètement jeté le masque. Il n’est plus question de “négociations”, d’“accords” sur les réformes, etc. On passe aux solutions de force, aux diktats. Sous la menace d’être destitué, le bey a décidé de congédier le ministère Chenik, dont les membres sont pour la plupart frappés de déportation à Kébili. C’est en fait le résident général qui fait destituer le ministère Chenik, (et) qui appelle le peuple tunisien à cesser la lutte pour mieux l’enchaîner... La déportation des ministres a été accompagnée de nouvelles arrestations parmi divers éléments du mouvement national. Bourguiba et ses amis, qui étaient à Tabarka, sont à présent à Remada (4) ».

Après avoir fait le vide autour du bey, le résident général veut obliger celui-ci à accepter la nomination d’un nouveau chef de gouvernement, Slaheddine



En mars, la France va jusqu’à décider de la déportation d’une partie du gouvernement tunisien. La lutte armée s’organise et continuera pendant plusieurs années (ici un groupe de combattants).

Baccouche. La situation est de plus en plus explosive : le 15 avril, le jour où Baccouche et ses ministres sont officiellement installés, des grèves d’artisans et de commerçants éclatent en signe de protestation ; les jours suivants, des attentats sont perpétrés par les nationalistes, suivis d’une répression accrue. Une tentative d’empoisonnement du bey a même été envisagée en juin 1952.

Pendant ce temps, la question tunisienne retient l’attention au niveau international. Toujours en juin, les pays arabo-asiatiques (Irak, Pakistan...), devenus



Le 5 décembre 1952, Farhat Hached, syndicaliste très populaire et chef de la résistance, est assassiné. Un crime perpétré par la Main rouge, une organisation pro-présence française en Tunisie et jouet du gouvernement français. Cet acte provoque une immense émotion et accélère la marche vers l’indépendance. En 1955, Bourguiba (ci-dessous), exilé, est de retour. Il deviendra président du nouvel État tunisien proclamé le 20 mars 1956.



indépendants depuis quelques années, déposent une demande de réunion extraordinaire de l’Assemblée générale de l’ONU. Les pressions se font nombreuses, au point que le gouvernement français décide unilatéralement de proposer un semblant de train de réformes remis au bey de Tunis le 30 juin 1952. Pour éviter d’être acculé à les accepter, le bey les fait distribuer le 1^{er} juillet aux organisations politiques et syndicales et aux hautes personnalités civiles et religieuses, leur demandant de donner leurs avis par écrit. Le 1^{er} août, il réunit la « Commission des quarante représentants » pour « étudier les réformes, faire une synthèse et rédiger une réponse au gouvernement français pour le mettre devant ses responsabilités ». Seuls l’Union syndicale des travailleurs de Tunisie et le PCT en sont exclus ; leurs recours et demandes de participation sont restés sans réponse. Après un mois de consultations, le 6 septembre, le bey réunit à nouveau les quarante personnalités tunisiennes pour leur remettre le rapport définitif issu de la consultation. Il est accepté à l’unanimité, les réformes proposées sont repoussées. Désormais, le choix est fait pour chacune des deux parties, maintenant mises face à face.

Pour les nationalistes, la voie est tracée : il faut se mobiliser à l’intérieur et unir toutes les forces du pays, profiter de la sympathie dont jouissent les revendications tunisiennes au niveau international, notamment auprès des pays afro-asiatiques. Du côté des autorités françaises, les signes de nervosité et le désir d’humilier les Tunisiens se font de plus en plus sentir. Ainsi, dès le 6 octobre à Sousse, des tracts signés la Main rouge, organisation terroriste mise en place par les ultras de la colonisation, appellent à « l’action directe contre les chefs nationalistes » et nomment spécialement « Farhat Hached et l’Amérique ». Les jours qui suivent vont montrer que l’appel à la haine et au meurtre est bien sérieux. Il sera mis en application le 5 décembre 1952 avec l’assassinat du leader syndicaliste et nationaliste Farhat Hached. Les sacrifices seront lourds, mais le train de la libération a été mis sur les rails et ne pourra plus s’arrêter : la Tunisie acquiert son indépendance le 20 mars 1956. Une nouvelle page de son histoire s’ouvre. ●

HABIB KAZDAGHLI

Historien, ancien doyen de la faculté des lettres de l’université de Manouba, Tunisie

(1) Mohamed Ben Salem, « L’Antichambre de l’indépendance, 1947-1957 », Cérès Productions, Tunis, 1988.

(2) Ibid.

(3) Mohamed Ennafaa, « Chronique saharienne », introduction et notes d’Habib Kazdaghli, MC Éditions, Tunis, 2011.

(4) Ibid.